

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 10

22^e année • mercredi 6 mars 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

EN STATION LE TEMPS D'UNE SAISON



THIERRY PORCHET

Le secteur touristique recrute de nombreux travailleurs au bénéfice de contrats saisonniers. Qui sont ces serveurs d'Ovomaltine et employés de remontées mécaniques œuvrant au bien-être des vacanciers? Principalement des étrangers mais aussi des étudiants et collaborateurs autochtones. Reportage à Verbier. **PAGE 10**

POINT DE MIRE

Pas de trêve

Sonya Mermoud

Du malheur de naître femme... 700 millions de filles mariées de force, le plus souvent avec des hommes qui pourraient être leur père, voire leur grand-père; 200 millions victimes de mutilations sexuelles avec les risques d'infections et de décès liés à ces actes barbares; 63 millions privées de scolarisation. Sans oublier les innombrables avortements à l'annonce de bébés de sexe féminin; les viols utilisés comme armes de guerre; les coups, contraintes sexuelles, abus qu'une femme sur trois a subis au moins une fois dans sa vie. Sachant également que la violence domestique rend malade et tue davantage les

femmes âgées de 16 à 44 ans que le cancer, la malaria ou les accidents de la route... Quelques données et chiffres d'organisations internationales rappelant l'ampleur des discriminations qui frappent toujours une moitié de l'humanité. Une moitié d'humanité que l'on s'apprête à célébrer le 8 mars prochain, Journée internationale des femmes. L'occasion de se souvenir que, aux quatre coins de la planète, la violence et l'arbitraire auxquels trop souvent le sexe dit faible est soumis demeurent d'une désespérante actualité. Au nom de prétendues traditions, pratiques culturelles ou croyances religieuses. Parce que l'idée de domination, de supériorité masculine semble immuable, figée dans le béton de l'ignorance, de la force brute et probablement d'une certaine peur... Plurielles, les injustices frappant les femmes s'immiscent dans toutes les strates de la société. En Suisse, elles s'expriment également sur le front des salaires. Avec des rémunérations des travailleuses qui demeurent toujours inférieures de 19,6% à celles de leurs homologues masculins malgré une Loi sur l'égalité récemment révisée. Un tigre de papier qui ne prévoit ni contrôle des entreprises ni sanctions des contrevenants. Moins payées, les femmes peinent aussi à accéder à des postes à responsabilités. On peut compter sur les doigts de quelques mains les courageuses qui parviennent à se hisser socialement. En politique, dans les directions d'entreprise, les conseils d'administration, les postes de cadre... les collaboratrices restent largement

sous-représentées. Manque d'ambition argumenteront certains mâles préférant se cramponner à leurs clichés et à leurs prérogatives plutôt que de remettre en question un fonctionnement poussiéreux les privilégiant. A l'inverse, dans les métiers dits féminins, comprenez moins rémunérés, les femmes sont légion. Et alors que toutes assument encore généralement, en plus de leur travail, la garde des enfants, la majeure partie des tâches ménagères, les soins aux proches. Gratuitement. Au détriment de leur carrière. Et des rentes pour leurs vieux jours. Autant dire que, depuis l'inscription de l'égalité des sexes dans la Constitution en 1981 et l'entrée en vigueur de la loi y relative en 1996, le chemin parcouru n'a pas permis de réelles avancées. En Suisse comme ailleurs, une moitié de la population doit continuer à se battre pour des droits élémentaires à des échelles variables. De vertigineuses dans certaines régions du globe, où leur existence même en dépend, à plus accessibles. Une moitié de l'humanité doit défier déterminismes culturels, sociaux, stéréotypes et machisme. Prouver sa valeur dans un monde conjugué au masculin. Un combat sans trêve qui, dans nos frontières, poussera le 8 mars des femmes à se mobiliser et le 14 juin à faire grève. Avec, souhaitons-le, le soutien de leur alter ego mâle. Ni de Vénus ni de Mars. D'une seule et même Terre. ■

PROFIL



Walter Villiger, vétérinaire atypique. **PAGE 2**

SUISSE

Péril sur les mesures d'accompagnement. **PAGE 3**

AÉROPORT

Personnel de Securitas épuisé. **PAGE 5**

RÉFLEXION

Europe sociale et montée du nationalisme. **PAGES 6-7**

Sonya Mermoud

C'est un drôle d'oiseau. Un esprit libre. Sensible. Gai comme un pinson. Passionné par son métier. Ouvert à des approches plurielles, parfois teintées de parapsychologie, qui pourraient en dérouter plus d'un. Walter Villiger n'est pas un vétérinaire ordinaire. Adeptes d'une médecine holistique, ce sympathique Valaisan de 54 ans a élargi le champ de ses interventions à une palette de prestations. Le professionnel s'est ainsi aussi spécialisé en ostéopathie, acupuncture, phytothérapie et aromathérapie, et... communication animalière. En d'autres termes, il dit avoir la capacité d'entrer en contact avec ses protégés. «Cette méthode se base sur un échange de cœur à cœur», affirme Walter Villiger d'un ton qui ne laisse pas de place au doute. Comme si la démarche se révélait naturelle. Évidente. Et l'homme d'expliquer dans les grandes lignes ce procédé qui intègre «enracinement dans la terre, ouverture de la conscience, état méditatif et visualisation». «Il faut préparer les questions que l'on souhaite poser au sujet à l'avance – douleurs, chagrin, cadre de vie favorable ou non... On se présente ensuite à lui. On lui demande s'il accepte de se prêter à l'exercice – c'est généralement le cas. La communication s'établit via des images, des émotions, voire des mots. J'entends même parfois des tonalités de voix aigrelette, grave...» poursuit le télépathe qui réfute l'idée d'être le jouet de son imagination.

AIGUILLES ET MANIPULATIONS

«Impossible. La demande est à peine formulée que surgit la réponse. Instantanément.» La rapidité des répliques constitue, pour le vétérinaire, une preuve de l'authenticité des messages reçus. Alors qu'il déclare pouvoir percevoir dans son corps des sensations, nausées, maux des bêtes traitées. «Mais je ne communique pas systématiquement avec les animaux que je soigne. Cette pratique nécessite du temps et de bonnes conditions. Hors consultation particulière, j'interagis seulement s'ils me parlent.» Pour poser un diagnostic sur les animaux souffrants, Walter Villiger recourt à la diversité des approches thérapeutiques privilégiées. «Je vérifie la mobilité des vertèbres, les blocages, pose les aiguilles. Toutes les maladies proviennent de déséquilibres énergétiques», continue le vétérinaire qui, de nature curieuse, n'a eu de cesse de poursuivre sa formation. De rajouter des cordes à son arc. Commencant par des cours d'ostéopathie en 2007. «La raison? Des professionnels du domaine auxquels j'adressais des chiens qui boitaient les ont miraculeusement guéris. J'ai décidé d'apprendre moi aussi cette technique. Et, étant mon propre patron, j'ai eu la chance de pouvoir directement la mettre en pratique.» Dans son cabinet vétérinaire mais aussi sur des proches, des voisins...

ANIMAL TOTEM

«En classe, nous nous exerçons entre élèves. J'ai par la suite également soulagé nombre de personnes, en marge de mon activité professionnelle», raconte Walter Villiger qui va toutefois limiter ses interventions à ses patients à quatre pattes. «Une médium a dit à mon épouse que je devais me concentrer sur les animaux. Que c'était là ma mission.» Message reçu 5 sur 5 par le thérapeute qui confie encore son intérêt pour la géobiologie et le chamanisme. De quoi expliquer la présence dans son cabinet de photos de sites celtiques alors qu'il a créé son propre petit Stonehenge. Autre tableau intrigant, en

marge des certificats attestant des différentes formations suivies et des flacons d'huiles essentielles: les photos réunies dans un même cadre de quatre chiens, trois chats et... un jaguar. «Il s'agit de mon animal totem, découvert lors d'un voyage chamanique. Les autres images sont celles de compagnons décédés. A l'exception de *Vaillant*, toujours en vie.» Et le vétérinaire de préciser encore que deux des canidés se sont révélés en fait être le même animal... réincarné. Un concept qui fait partie des certitudes de Walter Villiger, persuadé de la réalité des vies antérieures et futures pour les humains comme pour les animaux. Et sans cautionner pour autant

une religion en particulier. «Mais je crois en une énergie d'amour créatrice universelle.»

POLYGLOTTE D'UN AUTRE GENRE

D'une nature optimiste, joyeuse, cet époux et père de deux grands enfants associe le bonheur au fait de ne manquer de rien. D'en avoir conscience, de s'en satisfaire. Participent à cette existence qualifiée d'heureuse sa famille, les liens tissés. Alors qu'il se désole des atteintes portées à l'environnement: «Le problème c'est l'argent, qui détruit le monde. L'excès.» Au registre des loisirs, Walter Villiger confie sa passion des voyages. Il aime

les îles, les déserts mais aussi la montagne, lui qui est venu en Valais à l'âge de 25 ans quittant son Brésil natal où son père suisse et sa mère française avaient, enfants, immigré. «J'ai alors vu la neige pour la première fois», se souvient le voyageur qui décrochera, quelques mois après son arrivée, un travail d'assistant vétérinaire à Monthey avant de reprendre, en 2004, ce même cabinet, à la retraite de son employeur. Son attachement pour les animaux – «nos égaux, sinon nos supérieurs, nous qui nous prétendons être évolués et ne cessons de nuire à la planète» – s'exprime dès l'enfance. «J'ai grandi au contact de chevaux et de chiens qui venaient spontanément vers moi.» La nature, plus largement, fait vibrer le vétérinaire qui adore marcher, écouter le silence, se balader en forêt. Un terrain où ce polyglotte d'un autre genre peut encore exercer ses étonnants talents, capable, affirme-t-il, de communiquer également avec les arbres et les plantes... Et même les anges et les défunts... Son secret? On donne notre langue au chat... ■

Bientôt disponible en librairie, *Soigner les animaux autrement. Parcours et conseils d'un vétérinaire énergétique*, de Walter Villiger.



THIERRY PORCHET

Walter Villiger avec son chien *Vaillant*. Que du bonheur!

DE CŒUR À CŒUR

Vétérinaire, ostéopathe, phytothérapeute, acupuncteur et communicateur animalier, Walter Villiger entend soigner ses protégés autrement. A leur écoute...

1 + 1 = 11
David Prêtre/Strates



La contractuelle
préférerait qu'on l'appelle
"gardienne d'espace-temps rectangle".

MISE EN PÉRIL DE TOUTES LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Sylviane Herranz

Depuis 2010 déjà, le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE) exige de la Suisse l'abrogation des mesures d'accompagnement. Dans ses nouvelles «Conclusions sur les relations de l'UE avec la Confédération», adoptées le 19 février, le Conseil réitère cette demande. Si les ministres prennent note de la fin des négociations, engagées en 2014, sur l'accord-cadre institutionnel devant chapeauter les accords actuels et futurs, ils déplorent «vivement que le Conseil fédéral suisse n'ait pas approuvé le fruit de ce travail en décembre 2018». Ils expriment également leur «inquiétude concernant la mise en œuvre incohérente de certains accords et l'application par la Suisse de mesures et de pratiques législatives ultérieures incompatibles avec ceux-ci, en particulier avec l'accord sur la libre circulation des personnes». Il s'agit là des mesures visant à protéger les salaires et les conditions de travail dans notre pays. «A cet égard, poursuit le texte, le Conseil demande instamment à la Suisse d'adopter l'acquis de l'UE pertinent, notamment en ce qui concerne les travailleurs détachés, ainsi que d'abroger ou de modifier les mesures d'accompagnement que la Suisse applique aux opérateurs économiques de l'UE qui fournissent des services sur son territoire.»

La règle des huit jours et les cautions sont concernées, mais pas seulement. Toutes les autres dispositions seraient menacées par l'accord-cadre, souligne l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué. Les mesures d'accompagnement seraient ainsi soumises à la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE (CJUE), et tant les autorités que les entreprises européennes pourraient les attaquer. Daniel Lampart, premier secrétaire et économiste en chef de l'USS, précise: «L'instrument principal pour

le contrôle des salaires en Suisse sont les conventions collectives de travail (CCT) et les commissions paritaires. Un arrêt de la CJUE met en péril ce dispositif sur deux aspects. D'abord sur le nombre de contrôles. Actuellement, il y a environ 30 à 40% de contrôles chez les entreprises détachant des travailleurs, alors que ce taux est d'environ 5% pour les sociétés suisses. La Cour pourrait conclure que c'est discriminatoire, et il faudrait diminuer le nombre de contrôles dans les entreprises venant de l'UE. Le deuxième point concerne l'application des CCT par les commissions paritaires. Ce système est unique en Europe. Et il y a un grand risque de mettre en danger cette surveillance privée et les sanctions qui en découlent.»

INTERPRÉTATIONS CONTRADICTOIRES

La semaine passée, la NZZ dévoilait les conclusions d'une expertise juridique commanditée par une commission parlementaire, sur demande du conseiller national et dirigeant d'Unia Corrado Pardini. Selon les experts, la règle des huit jours n'est pas compatible avec l'Accord sur la libre circulation des personnes. Pour Daniel Lampart, il s'agit là d'une lecture particulière de cet accord qui peut être interprété d'une autre manière. «L'accord sur la libre circulation précise que nous devons offrir aux travailleurs européens les mêmes conditions de vie et de travail que celles des nationaux. Or, la règle des huit jours permet justement de savoir où se trouvent les travailleurs détachés et d'imposer qu'ils soient traités comme les salariés de Suisse, afin d'éviter toute discrimination.» Le syndicaliste constate que le Conseil de l'UE prend aussi comme point de départ l'accès au marché suisse et non la protection des travailleurs. «L'accord de libre circulation est positif, car il a permis d'abolir le statut de saisonnier et d'améliorer l'obtention du permis B. Mais il a aussi facilité

l'emploi des temporaires et ouvert le marché du travail. C'est pour faire face à ces deux causes de précarité que les syndicats se sont battus pour des mesures d'accompagnement puissantes.»

«IL N'Y A RIEN À NÉGOCIER!»

Pour l'heure, l'accord-cadre institutionnel est toujours en consultation. Le Conseil fédéral fera le point au prin-

L'Union européenne réitère son exigence d'abroger les protections des salaires en Suisse.
Réaction de l'Union syndicale suisse



Hors de question d'ouvrir des négociations sur l'accord-cadre. Pour les syndicats, les mesures d'accompagnement constituent une ligne rouge intangible.

temps. L'USS, qui sera bientôt entendue sur ce plan, continue à s'y opposer fermement. «Il n'y a rien à négocier!» réaffirme Daniel Lampart. «L'USS va proposer au gouvernement de stopper toute discussion à ce sujet, poursuit le syndicaliste. Il faut d'abord se battre contre la proposition de l'UDC de résilier les bilatérales, qui sera discutée cette année au Parlement, et sou-

mise au vote probablement en 2020.» Quant aux sanctions de l'UE en cas de report ou de non-signature de l'accord-cadre? «On ne peut les exclure. Mais on est obligé de prendre ce risque si l'on veut qu'en Suisse, on paie des salaires suisses.» ■

Plus d'infos: uss.ch

POUR LA PAIX ET LE RESPECT DE LA SOUVERAINETÉ EN AMÉRIQUE LATINE



Défense de l'Amérique latine comme zone de paix, respect du droit à la souveraineté des peuples, non à l'intervention militaire américaine au Venezuela, défense du peuple vénézuélien. Plus de 200 personnes ont exprimé ces exigences le samedi 23 février devant le Palais des Nations à Genève. Le Bloc de Solidarité América Unida et plusieurs associations avaient battu le rappel pour cette manifestation. Pour les organisateurs, la Colombie et le Brésil servent de fer de lance à une intervention militaire au Venezuela qui aurait des répercussions sur tous les pays de la région Caraïbes et d'Amérique latine. «Une invasion du Venezuela signifierait une guerre de grande ampleur, avec des millions de victimes, en raison de la puissance militaire criminelle de l'impérialisme étasunien et de la résistance inébranlable du peuple au Venezuela, avec son gouvernement et ses forces armées boliviennes», a relevé Alba Suisse, l'une des nombreuses associations ayant pris la parole ce jour-là. Comme les autres, elle condamne le blocus économique et financier subi par le Venezuela, dont les objectifs sont notamment l'appropriation de matières premières stratégiques telles que pétrole, or ou coltan, et la mise à mort du socialisme comme projet alternatif au capitalisme. «L'agression s'explique par la même politique impérialiste des Etats-Unis, qui tente de faire capituler tous les processus d'indépendance et de souveraineté en Amérique latine afin de piller, sans vergogne, les énormes ressources que possèdent des pays comme le Venezuela», a encore souligné Alba Suisse. Durant près de deux heures, les appels à la paix et à la solidarité ont retenti sur la place des Nations. ■ Sylviane Herranz

LES GILETS JAUNES S'INVITENT À GENÈVE



Le 20 février, environ 1000 gilets jaunes venus des quatre coins de la France se sont rassemblés sur la place des Nations entre 10h et 12h pour dénoncer, principalement, les violences policières et la répression judiciaire dont ils font l'objet depuis le 17 novembre dernier. A la plus grande surprise des observateurs du bout du lac, l'action a eu lieu dans le calme, sans débordement. De l'autre côté de la frontière, le bilan est lourd: en trois mois, on recense plus de 1700 blessés dont 5 mains arrachées, 20 personnes éborgnées et 69 grièvement touchées par des LBD 40, armes non létales dont le fournisseur officiel n'est autre que la Suisse... Par ailleurs, 8400 manifestants ont été arrêtés et 1800 ont été condamnés dont 316 ont été placés en détention. Afin d'interpeller la communauté internationale sur les différentes violations des droits de l'homme dans l'Hexagone – notamment celui de manifester et de s'exprimer librement – et peut-être d'obtenir un coup de pouce des Nations Unies, les Français ont déposé en début d'après-midi un dossier au Haut-Commissariat des droits de l'homme. Les experts de ce dernier n'auront pas attendu leur venue pour réagir. Dans un communiqué du 14 février, ils constatent que le droit de manifester a été restreint «de manière disproportionnée» en France: «Garantir l'ordre public et la sécurité dans le cadre de mesures de gestion de foule ou d'encadrement des manifestations implique la nécessité de respecter et de protéger les manifestants qui se rendent pacifiquement à une manifestation pour s'exprimer», ont souligné les experts. Partant, ils encouragent les autorités «à repenser leurs politiques en matière de maintien de l'ordre» et à «ouvrir des voies de dialogue afin d'atténuer le niveau de tension et de reconnaître le rôle important et légitime que les mouvements sociaux jouent dans la gouvernance». ■ Manon Todesco

SEMAINE DE 7 JOURS AUTORISÉE DANS L'HÔTELLERIE

Une modification de l'Ordonnance relative à la Loi sur le travail entrera en vigueur le 1^{er} avril

Sylviane Herranz

La semaine de travail de sept jours deviendra possible dans l'hôtellerie-restauration dès le 1^{er} avril prochain. C'est ce qu'a décidé à la mi-février le Conseil fédéral en modifiant l'Ordonnance relative à la Loi sur le travail. Jusque-là, la loi et la Convention collective nationale de travail (CCNT) de la branche prévoyaient deux jours de congé par semaine, en principe consécutifs, mais au minimum une journée entière. Dans la pratique, les semaines de six jours avec un jour de libre, et le reste à reprendre plus tard sont légion.

Avec la nouvelle réglementation, qui autorise la semaine de sept jours de travail, l'employeur sera obligé d'accorder trois jours de congé consécutifs immédiatement après cette période et sera contraint de respecter des journées de neuf heures. Ce qui pourrait sembler être une déréglementation apporte certains aspects positifs. «Cette nouvelle disposition est intéressante, car elle limite la durée quotidienne du travail et permet aux salariés intéressés de disposer de trois jours de congé d'affilée», commente Mauro Moretto, responsable de l'hôtellerie-restauration à Unia.

DÉCOMPTÉ DES HEURES

Rappelons que le syndicat recommande à tous les employés de la branche de noter quotidiennement les heures de travail effectuées. Unia édite à cet effet, chaque année, un carnet. «L'employeur est tenu de faire le décompte des heures, des vacances, des jours fériés et de repos. S'il ne le fait pas, ou de manière incorrecte, ce sont les relevés des travailleurs qui sont pris en considération par le tribunal quand il y a un désaccord sur le paiement des heures supplémentaires ou des jours de congé non pris», souligne le syndicaliste.

Le carnet de décompte horaire d'Unia, lequel donne aussi un aperçu des éléments importants de la CCNT, est disponible auprès des secrétariats syndicaux. Il peut également être téléchargé* sur le site du syndicat, en français ou en portugais. ■

* Pour télécharger le «Décompte horaire 2019»: unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/secteur-des-services/hotelierierestauration/

UNIA

Unia Région Neuchâtel
www.neuchatel.unia.ch

Le Syndicat.

Assemblée générale du groupe tabac Philip Morris Product

**Samedi 16 mars 2019 à 18h
au Centre de Loisirs de Cortaillod**

INVITATION

Tous les salarié-es concerné-es sont cordialement invité-es ainsi que leurs conjoint-es, à participer à l'assemblée générale de la branche tabac du Syndicat Unia, région Neuchâtel.

Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentation des invités
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018
3. Rapport d'activité du Comité syndical
4. Présentation et adoption des comptes du groupe Tabac Unia région Neuchâtel
5. Renouvellement du comité
6. Convention collective de travail PMP SA
7. Reconnaissances des jubilaires
8. Divers

Cette assemblée sera suivie d'un repas offert par la branche tabac Unia Neuchâtel.

Inscription: par mail derya.dursun@unia.ch ou auprès du comité syndical d'ici au **12 mars** (boîte aux lettres du comité au sous-sol production)

Nom et prénom:

Je participerai à l'assemblée ☐ oui ☐ non

Je prendrai part au repas ☐ oui ☐ non nb de personnes:

Unia est le plus important syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs. Nous luttons pour obtenir de meilleures conditions de travail et des prestations équitables pour nos membres. Comme ces derniers sont la base de toute action syndicale, nous recherchons pour soutenir nos collègues dans leur action de développement de l'organisation dans notre région du Jura et du Jura Bernois:

UNIA

Le Syndicat.

Un-e secrétaire syndical-e 80% à 100% Pour les secteurs de l'artisanat et de la construction

Vos tâches principales

- Le recrutement de nouveaux membres dans les secteurs de l'artisanat et de la construction
- Le développement de la présence syndicale dans les entreprises
- L'organisation et l'accompagnement de nos militant-e-s notamment par la mise en place et l'animation d'activités syndicales dans les secteurs
- la formation des militant-e-s, le conseil et la défense des intérêts de nos membres, et leur mobilisation
- La tenue de permanences syndicales
- Le suivi de dossiers individuels et collectifs de nos membres

Votre profil

Vous souhaitez promouvoir l'action syndicale auprès des travailleuses et des travailleurs. Vous communiquez avec aisance et savez convaincre. Vous êtes capable de fédérer un groupe et de le mener au but. Vous tissez des contacts et appréciez de faire de nouvelles rencontres. Votre méthode de travail est structurée, axée sur les objectifs et vous appréciez le changement. Vous maîtrisez parfaitement le français et vous exprimez aisément dans une langue de la migration. Les outils informatiques de la palette MS-Office n'ont pas de secret pour vous et vous disposez d'un permis de conduire.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens et intéressant. Une activité variée et stimulante, avec des conditions de travail progressistes et de très bonnes prestations sociales. Votre poste de travail se trouve à Delémont et vous vous déplacerez quotidiennement dans le Jura et le Jura Bernois.

Si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre postulation **jusqu'au 15 mars**. Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet par e-mail à l'adresse transjurane@unia.ch

Pour toutes demandes de précision: Lena Rébecca, Responsable RH et Finances, tél. 0848 421 600.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch
www.evenement.ch **ÉDITEUR** L'Événement syndical Syndicat Unia **PRÉSIDENT** Aldo Ferrari **RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud **ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot **JOURNALISTES** Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Renmuald, Daniel Süri **PHOTOGRAPHES** Neil Labrador, Thierry Porchet **ABONNEMENTS** 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch **CONCEPTION & MISE EN PAGES** Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin **IMPRESSION** Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 60371 exemplaires.

Élection complémentaire au Conseil d'État vaudois, 17 mars 2019

TOUTES ET TOUS AUX URNES POUR LE MAINTIEN D'UNE MAJORITÉ DE GAUCHE AU CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS!



Rebecca RUIZ
Criminologue et
conseillère nationale,
Parti socialiste vaudois.



Anaïs TIMOFTE
Étudiante à l'Université
de Lausanne,
Parti ouvrier populaire.



Jean-Michel DOLIVO
Avocat et député,
Ensemble à gauche.

Le Comité régional d'Unia Vaud appelle à voter pour l'un des trois candidats présentés par la gauche lors de l'élection complémentaire au Conseil d'État du 17 mars prochain.

Pour Unia Vaud, il est important de maintenir un gouvernement de gauche dans l'intérêt des salariées et des salariés du canton.

Merci de votre engagement!

Unia Région Vaud

UNIA

Le Syndicat.

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois: CHF 19.-



www.lecourrier.ch

PERSONNEL ÉPUISE CHEZ SECURITAS

Les employés chargés de l'accueil des passagers à l'aéroport de Cointrin sont à bout. Soutenus par le SSP et Unia, ils exigent une amélioration rapide de leurs conditions de travail

Manon Todesco

Depuis que Securitas opère à l'accueil des passagers à l'aéroport international de Genève, en juin 2018, les syndicats s'arrachent les cheveux. Manque de personnel, baisses de salaires, horaires de travail démentiels, pauses supprimées, licenciements et démissions massifs: les choses doivent rentrer dans l'ordre urgemment pour les quelque 180 employés, selon le SSP et Unia. «Ils n'ont même pas le temps d'aller aux toilettes, s'indigne Jamshid Pouranpir, secrétaire

syndical au SSP. L'autre jour, une collaboratrice a pris son service à 11h et a eu sa première pause à 19h. C'est révoltant et incroyable de voir que cela arrive encore à Genève en 2019!» Lors d'une conférence de presse le 20 février, syndicats et employés (lire ci-dessous) ont dénoncé des conditions de travail scandaleuses mais aussi l'attitude de Securitas face au partenariat social. «En août, nous préparions une manifestation et Securitas a saisi la Chambre des relations collectives de travail pour contrer le mouvement, rappelle le syndicaliste. Depuis, l'entreprise conteste

la représentativité du SSP et essaie de diviser nos deux syndicats. Du coup, elle a demandé à la CGAS une médiation, mais celle-ci n'a pas encore commencé, et face à l'urgence des faits, nous n'avons pas le temps d'attendre des semaines, voire des mois, pour se mettre autour de la table.» Si Jamshid Pouranpir se demande si cette média-

tion n'est pas une nouvelle manœuvre pour retarder l'échéance, il se dit prêt à jouer le jeu. «Nous serons présents, et nous verrons si la bonne foi est au rendez-vous.» Les revendications sont les suivantes: stopper les licenciements, exiger le respect scrupuleux des lois et notamment celles relatives au transfert d'entreprise et à la protection de la

santé du personnel, refuser les baisses de salaires, obtenir des pauses réglementaires et établir une communication transparente et respectueuse avec les représentants du personnel. A suivre... ■



Manque de personnel, baisses de salaires, horaires de travail démentiels, suppression de pauses, licenciements et démissions massifs: autant de problèmes dénoncés par les syndicalistes Jamshid Pouranpir, du SSP, et Pablo Guscetti, d'Unia.

TÉMOIGNAGE

«TRAITÉS COMME DES RATS»

Lucie (prénom d'emprunt) a été embauchée par Securitas lorsque l'entreprise a décroché le mandat à Cointrin, mettant son prédécesseur ISS sur la touche. Elle décrit des conditions de travail insupportables. «Nous sommes épuisés moralement et physiquement. Nous travaillons jusqu'à 11 heures par jour et les temps de pause ne sont pas respectés. Actuellement, c'est la période charter avec la saison de ski, les passagers sont très nombreux mais, étant en sous-effectifs, Securitas n'arrive pas à nous donner nos pauses. Elles sont notées mais on ne peut pas les prendre! Samedi dernier, j'ai travaillé 10h30 d'affilée avec deux pauses de 30 minutes. Pourtant, l'aéroport paie Securitas pour qu'on ait 15 minutes toutes les 2 heures, mais il n'y a personne pour nous relayer donc elles sautent. De plus, nous n'avons pas de salle de pause digne de ce nom: avec les collègues, on mange et on se repose dans les vestiaires, au sous-sol, comme des rats. Si, au moins, on était bien payés, mais ce n'est pas le cas. Nous sommes censés avoir un salaire fixe, mais je n'ai jamais le même montant à la fin du mois. Je dois toujours contrôler ma fiche de paie: par exemple, j'ai été payée 113 francs de moins que le mois dernier, et on n'a toujours pas daigné me donner une explication... D'autant que nos conditions diffèrent de ceux qui étaient chez ISS avant: ils gagnaient jusqu'à 3 francs de plus par heure, ils avaient 50 francs de frais de pressing par mois, nous zéro, et ils pouvaient prendre une 5^e semaine de vacances

à leurs frais, pas nous. Ces inégalités de traitement ne sont pas normales. Nous travaillons pour une entreprise de sécurité, mais les employés eux-mêmes ne se sentent pas en sécurité. Et entre nos horaires et les problèmes de sous-effectifs, nous avons peur qu'un passager à risque nous échappe, par fatigue ou inattention de notre part. Aucune communication n'est possible avec l'employeur, et il n'y a plus aucune confiance non plus. Les employés se montrent solidaires mais beaucoup n'osent pas se mobiliser ou aller vers les syndicats car ils ont peur de perdre leur emploi. Nous avons créé un groupe WhatsApp pour échanger des informations entre nous et nous organiser, à la suite de quoi la direction nous a fait parvenir une lettre nous disant que c'était interdit et que nous devions nous tenir à la confidentialité. L'intimidation va plus loin car, dès que Securitas est confronté à des travailleurs qui résistent, il les licencie. Je suis persuadée que c'est ce qui s'est passé dans mon cas. J'ai été remerciée du jour au lendemain, mi-décembre, pour «raisons économiques» alors que des auxiliaires ont déjà été embauchés en janvier et que des offres d'emploi circulent encore: quelle ironie! Je devais finir mon contrat fin février mais à cause de deux jours d'arrêt maladie ce mois-ci, mon préavis a été prolongé au 31 mars: eh bien, je préfère être pénalisée au chômage plutôt que de travailler 30 jours de plus là-bas!» ■

POING LEVÉ

PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS

Par Jérôme Béguin

Mercredi dernier, le Conseil d'Etat genevois a constaté la validité de l'initiative populaire cantonale «23 francs, c'est un minimum!», tout en invitant le Grand Conseil à la rejeter. Inspirée de la loi neuchâteloise, cette initiative syndicale propose d'instaurer un salaire minimum cantonal de 23 francs de l'heure. Mais le gouvernement estime qu'il n'est pas «nécessaire de fixer dans la loi un salaire minimum». «Le dispositif actuel, basé sur un partenariat social fort et pérenne, a fait ses preuves», écrit-il dans un communiqué. «Rien n'est plus faux dès lors que près de la moitié des salariés ne sont soumis à aucun salaire minimum impératif et que même dans certaines branches économiques au bénéfice d'une convention collective de travail étendue, le rapport de force défavorable aux travailleurs a pour conséquence des salaires minimums largement insuffisants pour vivre à Genève», a rétorqué la Communauté genevoise d'action syndicale.

Voilà des gens, les conseillers d'Etat du bout du lac, qui touchent un salaire de 20 405 francs par mois, mais qui estiment qu'il n'est pas «nécessaire» de fixer par voie légale un plancher de rémunération en faveur de Genevois qui gagnent, eux, moins de 4000 francs. A leur traitement, les édiles genevois peuvent ajouter la prise en charge des frais de bouche, transports, communication, etc., et beaucoup ne regardent pas trop à la dépense. Et en plus, ils perçoivent une enveloppe annuelle de 34 500 francs à titre d'indemnité pour frais de représentation... qui sont justement remboursés. En quittant le pouvoir, ils ont encore le droit à une grosse rétribution ou, dès huit ans d'exercice, à une confortable rente à vie. Un salaire minimum n'est donc pas «nécessaire» pour eux... Un salaire maximum par contre... Un traitement plus proche du salaire médian aurait le mérite de les rapprocher de certaines réalités.

Que craignent donc les magistrats genevois? Comme le relève l'Union syndicale suisse, l'introduction d'un salaire minimum en août 2017 à Neuchâtel, le premier en Suisse, n'a eu «aucune conséquence négative». Mieux, alors que, du côté de la droite et du patronat, on agite le spectre du chômage, entre août 2017 et décembre 2018, le taux de chômage dans le canton est passé de 5,3 à 4,1%. Durant cette période, Neuchâtel s'en est mieux sorti sur le plan de l'emploi que le reste de l'Espace Mittelland. Fribourg, qui n'a pas de salaire minimum, a subi une hausse de 2,8 à 3,1% du nombre de chômeurs. Plus loin, Genève a certes connu une décrue, mais moins forte que Neuchâtel, passant de 5,2 et 4,4%. Après Neuchâtel, le Jura et le Tessin ont aussi adopté leur salaire minimum. Et Bâle-Ville sera le premier canton alémanique à voter sur un salaire minimum cantonal. Un comité emmené par Unia a déposé la semaine dernière une initiative en faveur d'une rémunération minimale de 23 francs de l'heure. Petit à petit, aux quatre coins du pays, la mesure apparaît toujours plus «nécessaire». Et même indispensable. ■

Unia défend les emplois du secteur pigments de BASF

Le syndicat exige le maintien de l'activité, des emplois et des conditions de travail du site de Monthey

Jérôme Béguin

BASF a annoncé la semaine dernière sa volonté de se séparer d'ici à fin 2020 de sa division pigments à l'échelle mondiale dans le cadre de sa politique de cession d'actifs à faible marge. En Suisse, cette activité du géant allemand de la chimie génère, selon les chiffres d'Unia, quelque 240 emplois à Monthey, en Valais, et une trentaine à Bâle au sein de BASF Colors & Effects Switzerland. Le syndicat monte au créneau pour défendre les postes de travail. «Unia exige le maintien de l'activité, des emplois et des conditions de travail, et nous demandons à ce que BASF reprenne ces exigences lors de la recherche d'un repreneur. C'est un minimum par égard

pour le personnel, car BASF gagne de l'argent depuis longtemps avec cette production», indique Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia Valais.

AU MÊME TITRE QUE LE FENDANT

«En plus de sa responsabilité économique vis-à-vis des salariés, BASF a aussi une obligation morale envers l'ensemble du canton du Valais.» Blaise Carron explique que Monthey produit des couleurs de synthèse depuis un siècle, la fabrication d'indigo ayant débuté dans les années 1910. «Cela fait partie de l'ADN du site, il y a un ancrage local fort. Le fameux rouge Ferrari créé ici s'inscrit dans l'identité valaisanne, au même titre que le fendant et les combats de reines! Nous espérons donc que le

Conseil d'Etat nous rejoigne dans nos revendications.» Et le syndicaliste de miser sur un dialogue avec le groupe. «Nous allons demander un rendez-vous avec la direction de BASF au niveau national pour entendre leurs explications, présenter nos exigences et discuter. Nous ne sommes pas alarmistes, le site de Monthey a des atouts à faire valoir: une production rentable, un savoir-faire et des salariés qui ont prouvé leurs qualités génération après génération. Nous devons seulement rester vigilants.» ■

Textes **Sonya Mermoud**
 Photos Thierry Porchet

Comment combattre les inégalités et faire face à la montée de l'extrême droite? De quelle manière lutter contre les attaques sur les salaires et les conditions de travail? Quelles solidarités construire entre les syndicats en Europe? Voilà les principales questions qui ont été débattues le 23 février dernier à l'occasion de la 13^e Journée d'Olten qui a réuni une centaine de participants. Des assises rythmées par les exposés de trois orateurs d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique. Avec, en toile de fond, la problématique de la signature de l'accord-cadre entre l'UE et la Suisse qui vise à affaiblir les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes. Première intervenante, Vania Alleva, présidente d'Unia, vice-présidente de l'Union syndicale suisse, a ouvert la rencontre avec une page d'histoire. Elle a rappelé la situation prévalant entre 1930 et 1990, au temps des contingents et du protectionnisme; et orienté son exposé sur les leçons à tirer de cette «expérience catastrophique», à l'origine de scissions entre travailleurs. «Les contingents et la discrimination entraînent une désolidarisation et des tensions entre salariés... Le statut de saisonnier a abouti à des conditions inhumaines et à une exploitation sans limites.» Concurrence accrue sur le marché du travail, jobs au noir, éclosion de sans-papiers, écarts de revenus liés au statut des uns et des autres, affaiblissement général des droits des travailleurs... Autant d'éléments qui ont créé un terreau favorable à la xénophobie sans que la politique des contingents protège le marché de l'emploi. «Les flux migratoires ont toujours été dictés par la conjoncture. En revanche, cette politique a porté préjudice aux salaires», a relevé Vania Alleva, statistiques à l'appui. Une époque où les syndicats ont aussi perdu du poids, divisés sur la nécessité de défendre l'ensemble de la classe laborieuse. De quoi rappeler l'importance d'organiser tous les travailleurs, indifféremment de leur provenance.

PAS DE COMPROMIS POSSIBLE

Concernant la question de la libre circulation des personnes et les mesures d'accompagnement, la présidente d'Unia a insisté sur leur nature indissociable. «Sans ces dernières, la pression salariale serait nettement

ENSEMBLE, POUR UNE EUROPE SOCIALE ET CONTRE LE NATIONALISME

La 13^e Journée d'Olten a été consacrée à la recherche de solutions pour contrer la montée du nationalisme en Europe et renforcer les droits des salariés. Temps forts

pire. Ailleurs, les rémunérations s'effritent...» Et de chiffrer qu'en 1999, on comptait 29 CCT de force obligatoire couvrant 330 000 personnes contre, en 2016, 76 avec 850 000 assujettis. Pour la responsable syndicale, ces dispositions constituent un bouclier de protection efficace des salaires face à la concurrence capitaliste, la maximalisation du profit desquelles résultent précarisation des emplois, pressions salariales, chômage. Phénomènes qui ne sont pas provoqués par la migration. «Elles doivent toutefois être renforcées au risque de nouvelles initiatives xénophobes», a prévenu Vania Alleva rappelant qu'en l'an 2000, les accords bilatéraux, assortis de ce filet de sécurité, avaient obtenu le soutien de 67,2% de la population. Les extensions des accords suivantes avaient aussi été acceptées avant que l'initiative de l'UDC

dite contre l'immigration de masse ne freine, en 2014, le processus, en l'absence d'amélioration des mesures d'accompagnement. «Si les promesses ne sont pas tenues, l'isolement sera privilégié. Aujourd'hui, on se trouve à un tournant: le Palais fédéral est à l'écoute des sirènes néo-libérales. Les mesures d'accompagnement sont bradées.» Inacceptable pour les syndicats alors que l'UDC s'oppose elle aussi à l'accord-cadre, mais pour des raisons totalement différentes. «Ses motifs sont nationalistes. Sa position, tactique. L'UDC a toujours estimé que ces dispositions se révélaient contraires à la liberté économique. Et mené campagne contre les CCT», a rappelé la présidente d'Unia et de souligner: «On ne se trouve pas dans un conflit entre la Suisse et l'UE. L'enjeu porte sur la primauté de la liberté d'entreprendre sur les droits des travail-

leurs. Avec les syndicats européens, nous défendons une posture commune: A travail égal, salaire égal sur un même lieu de travail. Rien à voir avec l'isolationnisme nationaliste. Nous sommes fiers d'être le syndicat de tous les travailleurs. Nous nous battons pour un même traitement entre tous. Nous disons oui aux traités bilatéraux. Mais la libre circulation et les mesures d'accompagnement sont indissociables. Aucun compromis n'est possible.» ■

Voir aussi en page 3.

Virage à l'extrême droite, aussi dans les rangs syndicaux

La sociologue Sophie Bose, chercheuse à l'Université d'Iéna en Allemagne, a présenté le résultat d'une étude intitulée «Populisme de droite: de la colère contre le "système" au lieu de la solidarité syndicale?»

«Les forces populistes de droite connaissent un succès supérieur à la moyenne chez les salariés et les syndicalistes, surtout chez les hommes... Le parti d'extrême droite AfD, Alternative pour l'Allemagne, fondé en 2013, a par exemple recueilli, aux élections fédérales de septembre 2017, 21% des voix auprès des ouvriers, 15% auprès des membres des syndicats (à titre de comparaison, l'AFD a obtenu 12,6% de tous les suffrages).» Pourquoi ce type d'orientation rencontre-t-il l'adhésion croissante de travailleurs? Afin de comprendre le phénomène, la sociologue Sophie Bose a mené une étude qualitative auprès de permanents syndicaux, de représentants de comités d'entreprise et de la jeunesse pro et anti-AFD et de Pegida, mouvement anti-islam. Ce «forage» en profondeur s'est déroulé dans le Land de la Saxe, à l'est de l'Allemagne, dans le contexte syndical d'IG Metall. S'il n'est pas nouveau de voir l'extrême droite se profiler dans les masses laborieuses, a précisé d'emblée Sophie Bose, le noyau actif syndical y résistait jusqu'alors. «Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. On assiste à une désinhibition. On glisse de plus en plus à droite, aussi dans les comités d'entreprise», a relevé en substance la chercheuse avant de partager les principales conclusions de l'enquête.

AMERTUME ET BOUC ÉMISSAIRE

«Les ouvriers pensent que leur situation ne peut pas s'améliorer. En dépit du regain économique, ils estiment ne pas y participer. Ne pas être pris au sérieux. Ils ressentent de la frustration. Pour eux, être allemand devrait rimer avec le droit de bénéficier d'une bonne vie. Et ils en sont privés.» Une appréciation qui trouve un écho dans la réalité, la République fédérale d'Allemagne étant désignée par les économistes libéraux comme l'un «des pays les plus inégalitaires du monde industrialisé». Près de trente ans après la réunification du pays, l'Est reste en effet à la traîne avec

des salaires en moyenne 19% plus bas qu'à l'Ouest et des conditions de travail souvent moins bonnes. Les habitants de cette partie de l'Etat sont aussi sous-représentés dans les médias, la culture, la formation, le public... Le sentiment d'être hors de la «normalité» génère la rancœur des ouvriers. «Je gagne 1600 euros brut... Je ne peux en vivre. Ne suis-je pas un Allemand?... Comme toujours: l'Allemand de l'Est peut survivre. Celui de l'Ouest, lui, ne se lèverait même pas pour cet argent.» Amertume et mécanisme du bouc émissaire. «Plus l'espoir de gagner dans les luttes de répartition entre les riches et les pauvres est faible, plus les ouvriers ont tendance à transposer ce conflit entre indigènes performants et intrus prétendument réticents au travail et ne pouvant être intégrés dans la culture», a poursuivi l'oratrice. L'impression que le gouvernement ne ménage pas les ouvriers, que ces derniers doivent payer pour les réfugiés recevant tout de leur côté a été soulignée. Dans ce contexte, selon les interviewés, les forces populistes de droite exprimeraient les indignations et les volontés du peuple.

AMENER LES SALARIÉS À DISCUTER

«Ce ne sont pas tous des nazis. Mais ils estiment devoir se défendre contre le système. Les inégalités sont aussi expliquées par les théories du complot, plus simples pour désigner des coupables clairs dans des processus sociaux complexes. Le populisme de droite se présente comme un mouvement pour davantage de démocratie. Mais il réduit la démocratie à un principe formel de majorité et repose sur un concept ethnique du peuple.» Dans son sillage, s'inscrit souvent une légitimation de l'utilisation de la violence et le droit de se défendre contre les réfugiés. Aussi, estime-t-on compatible d'être actif dans un syndicat et en même temps dans Pegida. «Les comités d'entreprise de droite ne veulent pas attirer l'attention au sein de l'entreprise. Mais ils n'ont plus le sentiment d'être des outsiders... Dans certains co-



«Les ouvriers pensent que leur situation ne peut pas s'améliorer», a souligné Sophie Bose expliquant les raisons poussant des travailleurs dans les bras des formations d'extrêmes droites et xénophobes.

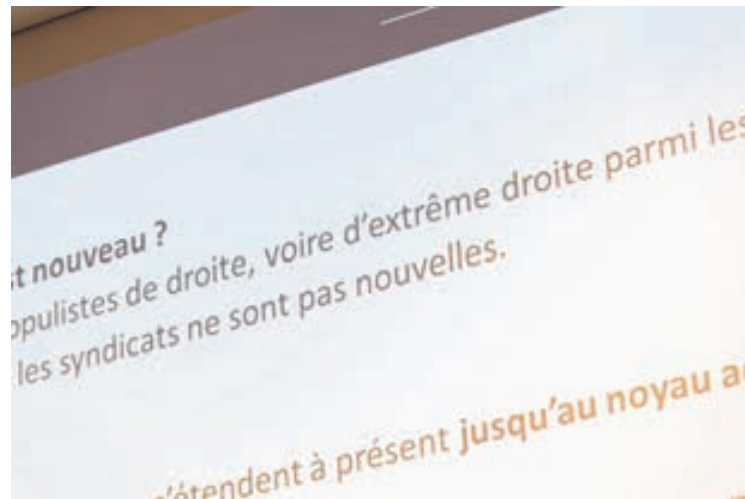
mités comme au sein de personnels, les membres de Pegida ou de formations comparables sont majoritaires.» Pour les militants syndicaux interrogés, IG Metall fait du bon travail, mais il ne doit pas se positionner politiquement. Son rôle doit se limiter à la défense des droits des travailleurs. «Les syndicats ne recueillent pas la colère et les déceptions.» Comment dès lors traiter le développement de ces glissements à droite dans les syndicats? Deux positions se dessinent. L'une juge les orientations de ce type contraires avec les principes syndicaux – les organisations de travailleurs qui ont toutefois pris des positions claires en ce sens ont généré des départs. L'autre suggère de ne pas exclure les partisans de droites dures, mais de promouvoir une vision démocratique du monde. «Un positionnement tranché durcit les fronts sans résoudre le problème. Peut-être faut-il combiner les deux opinions. Mais où mettre les frontières? Séparer les convictions politiques et le travail syndical? Il faut y réfléchir. Trouver un chemin pour le futur. Amener les salariés à discuter malgré des visions divergentes du monde.» ■



Une centaine de personnes ont participé à la rencontre rythmée par plusieurs exposés et les interventions d'auditeurs.



Au cœur des débats, le mécontentement de citoyens de l'UE profitant aux droites dures. Une tendance croissante inquiétante.



«Nous ne lâcherons rien»

«Défendez vos mesures d'accompagnement bec et ongles. Ce sont des outils très efficaces pour contrecarrer le dumping. Nous vous soutenons», a déclaré Rudy De Leeuw, président de la Confédération européenne syndicale (CES), forte de 45 millions de membres. L'homme a souligné l'importance d'organiser la solidarité à l'échelle du continent et de tirer l'ensemble des revenus vers le haut. «Depuis sa création, la CES se bat pour une Europe plus sociale.» Avec des succès à la clé. Rudy De Leeuw a cité l'exemple de Ryanair qui a finalement dû payer des salaires correspondants à la pratique des pays où travaillaient ses collaborateurs. Plus question donc de s'aligner sur les rémunérations versées en Irlande où se trouve le siège de la compagnie d'aviation. «Parfaitement illégal», a commenté le responsable de la CES avant de mentionner une autre lutte contre la sous-enchère menée en Belgique par le syndicat des transports. Avec des chauffeurs de Slovincie, Bulgarie... payés 500 euros par mois, contraints souvent de vivre dans leur camion. «La justice belge examine aujourd'hui le dossier. Elle a déjà saisi 19 camions.» Et Rudy De Leeuw d'insister sur la nécessité de maintenir le filet de sécurité helvétique contre le dumping. «A travail égal, salaire égal sur un même lieu de travail», a-t-il martelé relevant qu'un pas dans la bonne direction avait été fait avec la révision de la directive relative aux travailleurs détachés. «Mais la situation n'est de loin pas encore idéale.» L'orateur a également informé l'assemblée de la campagne menée pour l'augmentation des salaires dans l'UE. «Au cours de ces seize dernières années, si ces hausses avaient été alignées à la productivité, elles auraient quadruplé!... Dans dix pays de l'Union, le salaire minimum se situe en dessous du seuil de pauvreté.» Harmoniser



Rudy De Leeuw a insisté sur la nécessité de verser un salaire égal pour un travail égal effectué au même endroit.

les revenus, mais aussi combler les écarts entre ceux des hommes et ceux des femmes, payées toujours 17% de moins. Les recettes de la CES? La promotion de la négociation collective. Objectif majeur alors qu'une période clé se profile fin mai avec des élections européennes qui seront décisives pour les travailleurs. «Nous restons convaincus qu'une Europe plus juste est possible.» Et Rudy De Leeuw de fustiger au passage les populistes de droite, ne résolvant en rien les problèmes actuels. Et de citer entre autres la politique du Premier ministre hongrois Viktor Orbán autorisant 400 heures supplémentaires annuellement, payables dans les trois ans... «Avec des entreprises qui seront alors déjà peut-être en faillite. Une flexibilité aveugle.» Ou l'Autriche, favorable à la semaine de 60 heures combattue par les syndicats... «Les mois à venir sont cruciaux pour notre avenir commun... Nous ne lâcherons rien.» ■

Exploitation des travailleurs détachés intolérable

Chaque jour, 8000 frontaliers de Slovincie et de Croatie traversent la frontière autrichienne, 18 000 arrivent de Hongrie... De par sa situation géographique, l'Autriche est directement concernée par la présence de travailleurs détachés. Avec de graves problèmes de dumping à la clé, en particulier dans le Burgenland. «Le taux de sous-enchère salariale dans les entreprises étrangères s'est élevé à 46,5% en 2018, avec des écarts de revenu de 1 à 10», a chiffré Christian Fölzer, responsable des questions internationales pour le syndicat autrichien Construction et Bois (GBH). De quoi donner l'ampleur de la problématique. «Nous ne nous opposons pas à l'arrivée de cette main-d'œuvre. Mais il nous faut trouver des solutions socialo-compatibles. Le salaire moyen en Autriche se monte à 3000 euros. Les travailleurs détachés sur les chantiers redonnent la moitié de leur revenu à l'employeur dès qu'ils quittent le pays. Cette exploitation est intolérable», a dénoncé le syndicaliste soulignant encore, à titre d'exemple, qu'un Roumain gagnant 300 euros dans son pays se satisfait d'en toucher 1500 en Autriche. Christian Fölzer a aussi abordé la question de la hausse des cas de fraude sociale passant, entre 2015 et 2018, de 27 à 46% des entreprises. Dans certaines provinces, comme la Styrie, elle grimpe même jusqu'à 81%! «Nous voulons davantage d'inspections!» Le 25 septembre 2017, GBH a déposé un recours auprès de la Commission européenne pour dénoncer la mise en péril de normes sociales dans la branche du bâtiment et la couverture sociale insuffisante des travailleurs détachés. La Commission a répondu qu'elle s'efforçait d'égaliser ces standards et installerait un Bureau du travail à cet effet... «Le problème a été soulevé plusieurs fois à Bruxelles. Les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Nous refusons un nivellement par le bas.» Les distorsions sociales dues à la législa-



Pour combattre les graves problèmes de dumping salarial et social dans les rangs des travailleurs détachés, le syndicat GBH a engagé des personnes bilingues travaillant aux frontières.

tion slovène ont en outre fait l'objet, le 1^{er} février dernier, d'un recours. La différence de coût des charges sociales des entreprises détachant des travailleurs de Slovincie ou d'Autriche se montant respectivement à 16,1% contre 21,48% du salaire minimum. «Un natif coûte plus cher qu'un Slovène. Contreproductif pour l'économie.» Dans ce contexte, le syndicat s'est interrogé: «Vaut-il mieux dénoncer cette situation avec la droite au pouvoir ou trouver des solutions?» GBH a pris le parti de continuer à alerter l'UE et de renseigner et accompagner les salariés. De faire du recrutement. «Nous avons engagé du personnel bilingue dans ce but. Nous diffusons des informations aux frontières. Nous avons beaucoup de pain sur la planche. La démarche est coûteuse mais elle en vaut la peine. Une concurrence équitable est possible si les travailleurs – d'où qu'ils viennent – connaissent leurs droits.» ■

LES SYNDICATS, AUSSI UN RÔLE SOCIÉTAL

Au terme des conférences, les participants ont approfondi les sujets évoqués dans différents ateliers. Dans celui consacré au nationalisme et à la xénophobie, il a entre autres été question de la place des syndicats. «Ils se sont surtout concentrés sur l'entreprise au détriment d'un rôle sociétal. Il faut mettre en exergue ce rôle. Politiser le travail syndical. Et mener un combat commun avec tous. Permanents. Temporaires. Etrangers.» La nécessité d'occuper le terrain et d'expliquer clairement les positions syndicales a aussi été soulignée. «Sur la question des mesures d'accompagnement, les travailleurs ont compris l'importance de protéger les salaires. Ils ont vu la différence entre notre posture et celle de l'UDC. Il faut parler de la réelle nature des conflits dans la société.» «En ce qui concerne l'accord-cadre, il s'agit d'une

question entre travail et capital, non entre Suisses et étrangers.» «Ce dont les personnes ont besoin, ce sont des résultats concrets. Gagner en cas de tricherie. Conclusion de bonnes CCT. Seulement ainsi on pourra les fidéliser.» Comment réagir face au schéma simpliste des populistes qui s'opposent aux élites, auxquelles appartiendraient aussi à leurs yeux les syndicats? «Il faut faire de la politique dans les usines.» Mais où fixer la frontière entre populisme et réalité? Si les débats mis sur la table sont pertinents, ils ne servent qu'à une exploitation politique... Avec des «solutions fatales, qui excluent». La nécessité d'avoir des relais dans les partis politiques a aussi été évoquée comme le besoin de renforcer et de maintenir la crédibilité des syndicats, «pour qu'ils nous entendent plus que les autres»... ■

«LA QUESTION DES CLASSES DOIT REDEVENIR DÉTERMINANTE»

Le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, qui présidera l'Union syndicale suisse dès le mois de mai, a clôturé les assises par une brève conclusion sur les exposés et les contenus des ateliers. Il a rappelé que le combat opposant les droits sociaux à la liberté du commerce se perpétuait depuis des lustres, exemple à l'appui. «Avec l'accord-cadre, c'est pareil...» Concernant la question de la tentation populiste, il a précisé ne pas aimer ce terme. «Le peuple, c'est nous. C'est nous leurs représentants historiques.» Les pressions sur les salaires et les rentes, la libéralisation des services publics, le chômage des jeunes, les baisses des retraites... Autant d'éléments susceptibles d'entraîner les victimes de ces tendances vers les démagogues. Pour éviter que des travailleurs se laissent séduire par les sirènes des partis d'extrême droite, Pierre-Yves Maillard a estimé que la question des classes devait redevenir déterminante. Et de rappeler: «Nous ne sommes pas contre l'UE, mais pas non plus pour à n'importe





JOHAN BÄVMAN

Fribourg: «Papapap en Suisse», des pères au quotidien

L'exposition «Papapap en Suisse» fait escale à Fribourg durant la première quinzaine de mars. Cette expo itinérante présente les images du photographe suédois Johan Bävman, célèbre pour une série réalisée dans son pays sur l'activité de pères en congé paternité. En Suisse, il a photographié treize papas s'occupant de leurs enfants au quotidien ou quelques jours par semaine. Un engagement paternel qui n'est de loin pas facilité par un monde du travail où le congé paternité est quasi inexistant, le temps partiel des hommes fortement limité et le stéréotype du père «nourricier» toujours dominant.

Pour aborder ces problématiques, le Bureau fribourgeois de l'égalité hommes-femmes et la Haute école de travail social Fribourg, HETS-FR, ont décidé d'accueillir cette exposition mise sur pied par le programme Men-care. Inaugurée le 25 février, l'expo est accrochée à la HETS-FR jusqu'au 14 mars. En collaboration avec d'autres organismes, le Bureau de l'égalité et la Haute école proposent également un cycle de Midi-conférences sur le thème «La paternité dans tous ses états». Les deux prochaines auront lieu le 12 et le 14 mars. Elles sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, l'entrée est libre. ■ SH

Exposition «Papapap en Suisse»: jusqu'au 14 mars à la HETS-FR, route des Arsenaux 16a à Fribourg. Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, entrée libre. **Midi-conférences,** de 12h30 à 13h30 à la HETS-FR; 12 mars: rencontre autour du film *La naissance d'un père*; 14 mars: «Papa 2.0 ou comment briller en société quand on devient père à 21 ans?» **Plus d'infos:** mencare.swiss/fr

AGENDA UNIA

FRIBOURG

DÉCLARATION D'IMPÔTS FRIBOURG ET VAUD

Fort d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôts.

La formule est simple:

- Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.
- Nous vous donnons un rendez-vous pour l'endroit de votre choix.
- Nouveau:** Nous remplissons aussi par correspondance.

Fribourg

- Café du Lavapesson, route de la Chenevière 3, 1763 Granges-Paccot. **Les vendredis 8 et 15 mars.**
- Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15. 1700 Fribourg. **Les samedis matin 9 et 16 mars. Le samedi après-midi 9 mars.**

Bulle

- Les Halles, rue de la promenade 44, 1630 Bulle. **Le mardi 19 mars et les mercredi 13 mars.**

Lausanne

- CPO, chemin du Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne.

Prix: Feuille simple/locataire/maximum 5 titres: Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr. **. Feuille propriétaire/locataire dès 6 titres: Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr. **.

** Sur présentation de la carte de membre

Prenez rendez-vous au 077 494 70 51, les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

ASSEMBLÉE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

Chalet de l'entraide ouvrière de la Gruyère L'assemblée annuelle du Chalet de l'entraide ouvrière de la Gruyère aura lieu le **vendredi 29 mars à 20h** au Chalet de l'entraide, à Montbarry - Le Pâquier.

A l'ordre du jour: **1.** Bienvenue et liste de présences. **2.** Procès-verbal de l'assemblée du 12 avril 2018. **3.** Rapport du président. **4.** Rapport du caissier. **5.** Rapport des vérificateurs et approbation des comptes. **6.** Nominations statutaires. **7.** Activités, travaux 2019: chalet, route des Cavues, source, etc. **8.** Divers.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Cette assemblée est composée de représentants de Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS la Gruyère et ses sections et de membres libres. Les délégués empêchés de participer voudront bien se faire remplacer. Merci.

Toutes et tous les collègues intéressés au Chalet sont cordialement invités à y participer également. Au plaisir de vous rencontrer nombreux!

Au nom du comité: Raymond Remy, président. Nécessité d'un transport ou excuse: appelez le 026 912 56 91 ou le 079 944 35 85. Ou écrivez à raymond.remy@websud.ch

GENÈVE

SÉANCES

Groupe d'intérêt retraités:

mardi 12 mars à 9h30.

Assemblée générale des retraités:

mardi 12 mars à 14h 30.

Assemblée générale du gros œuvre:

vendredi 15 mars à 19h.

PERMANENCE PAPHYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Cette année encore, nous sommes à la disposition de nos membres, **jusqu'au 29 mars**, pour remplir les déclaration d'impôts 2018.

Afin de fixer un rendez-vous, et si vous êtes déjà en possession de toutes les pièces nécessaires, vous pouvez nous téléphoner au: **022 949 12 65, uniquement de 9h à 12h sauf le lundi matin, jusqu'au 15 mars.** En dehors de ces jours et horaires, aucun appel ne sera pris. Vous pouvez également vous présenter à nos bureaux les mêmes jours aux mêmes heures.

Nous vous prions de bien vouloir noter votre rendez-vous, aucune confirmation ne sera envoyée.

Tarifs par déclaration:

- Membres Unia: 49 fr.
- Couple (membre syndiqué, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- Enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.
- Autodéclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.**

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia et sur notre site internet: <http://geneve.unia.ch>

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 mars à 16h.

Neuchâtel: le mardi 19 mars à 16h.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Sections: Le Locle, Val-de-Travers, Neuchâtel

Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts. Merci de vous référer à ce qui suit:

Le Locle

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat le **vendredi 15 mars de 13h30 à 19h.**

Val-de-Travers

Vous pouvez passer au secrétariat de Fleurier le **vendredi matin de 9h30 à 12h** auprès de **Mme Brigitte Vermot** muni de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

Neuchâtel

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat dès le **lundi 28 janvier aux horaires habituels d'ouverture des bureaux afin de déposer vos documents.**

Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi, dès le 5 février et ceci jusqu'au 26 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu **uniquement** aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations. Nous ne remplissons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

Attention:

Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôts nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

- Actifs: 30 fr.
- Retraités, Al, étudiants/apprentis: 10 fr.
- Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuite. Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration d'impôts est disponible auprès de votre secrétariat Unia.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Le traditionnel match au loto des retraités se tiendra le **mercredi 20 mars à 14h** au restaurant Piscine-Patinoire. Prière de s'inscrire auprès du président au 032 968 63 08 ou au 079 385 37 55. Les membres et leurs amis sont cordialement invités et, comme d'habitude, merci d'apporter un ou plusieurs lots. *Didier Gigon, président*

VAUD

LE SENTIER

SOIRÉE

Pour célébrer le 8 mars, le film «Bread and Roses» de Ken Loach sera projeté le **6 mars à 18h** au cinéma La Bobine, au Sentier. Cette séance sera suivie d'une verrière ainsi que d'un moment d'échange en vue de la mobilisation pour la Grève des femmes, le 14 juin, au Sentier. Entrée libre. Plus d'infos sur la page facebook «Unia section Vallée de Joux».

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Unia Nord vaudois vous aide à remplir votre déclaration d'impôts (citoyens suisses et permis C). Rendez-vous au secrétariat, av. Haldimand 23, à Yverdon-les-Bains à la date suivante: **samedi 16 mars de 9h à 11h.**

La liste des documents nécessaires est disponible auprès du secrétariat.

Le prix est fixé à 50 fr. pour chacun.

PERMANENCE DE VALLORBE

Ouverture

Le syndicat Unia répond à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.

La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.

Contact: Syndicat Unia,

Grand Rue 9, 1337 Vallorbe

0848 606 606.

RIVIERA – EST VAUDOIS

GROUPE DES RETRAITÉS

Programme d'activités pour 2019

Le comité des retraités de la section Riviera Est Vaudois a le plaisir de vous communiquer les activités du groupe pour cette année 2019.

1. Sortie de printemps «en terre Fribourgeoise»: jeudi 27 juin.

Sortie en car, pause-café et croissant, visite du chemin de fer du «Kaeserberg», repas au restaurant Le Gruyérien à Morlon.

2. Sortie dans les étoiles à l'observatoire de Vevey: un soir de septembre entre le 15 et le 30 (selon la météo).

Chaque participant aura la possibilité de monter à la lunette astronomique pour observer le ciel.

3. Sortie d'automne à la vallée d'Abondance en Haute-Savoie: mardi 1^{er} octobre.

Pause-café et croissant, visite guidée de la fromagerie de la maison d'Abondance, repas «chasse» au restaurant Les Cornettes de Bise.

4. Repas de fin d'année: mercredi 4 décembre, au restaurant La Nonna à Aigle.

Le comité vous remercie de votre participation à ces sorties et vous souhaite une très bonne année 2019.

Pour le comité: Jean-Paul De Régibus, président.

BRÈVE

CENTENAIRE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE, ET APRÈS?

Le centenaire de la grève générale qui s'est déroulée en Suisse dans le contexte de la fin de la Grande Guerre a été commémoré l'année dernière. Plusieurs événements et publications ont marqué cet anniversaire. Reste à savoir dans quelle mesure ces initiatives ont pu déboucher sur une avancée durable pour la transmission d'une connaissance de ce mouvement social et du rôle qu'il a joué dans l'histoire sociale de la Suisse. Pour en parler, le Collège du travail et partenaires organisent une rencontre le jeudi 14 mars de 18h30 à 21h à Uni Mail, Genève. Au programme, projection à 18h30 du film *1918: l'affrontement de la grève générale*, un documentaire de Frédéric Hausammann. A 20h, discussion avec le réalisateur introduite par Charles Heimberg, historien, professeur de didactique de l'histoire. A 21h, verrée. Entrée libre. ■ L'ES

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES DU 8 MARS

A l'approche de la Journée internationale des femmes du 8 mars, et dans le cadre de la préparation de la Grève du 14 juin, nous publions ci-dessous une liste non exhaustive des manifestations ou rencontres prévues, notamment par les collectifs féministes, autour de cette date.

FRIBOURG Vendredi 8 mars:

12h Action de rue à Fribourg, rue de Romont.

12h Action de rue à Bulle, place du Tilleul.

17h30 à 19h Rassemblement féministe, place Python à Fribourg.

18h Cinéma Rex à Fribourg, diffusion de *#Female Pleasure* par le Collectif Espace Oshoun.

19h Atelier Slam Blue Factory à Fribourg, organisé par Espace femmes.

GENÈVE Vendredi 8 mars:

7h à 8h30 Tractage et affichage dans les arrêts de tram/bus des différents quartiers de Genève.

16h à 18h Goûter au Rond-Point de Plainpalais. Toutes les femmes, avec leurs enfants, y sont conviées pour parler de la Grève du 14 juin et des différentes mobilisations internationales qui auront lieu le 8 mars. Prises de parole des personnes présentes, contacts via le téléphone avec des femmes de différents pays. Intervention de la chorale du Collectif de la grève de femmes genevois.

Soir Marche nocturne.

NEUCHÂTEL Vendredi 8 mars:

NEUCHÂTEL

Dès 15h30 Goûter de l'égalité à la fontaine de la Justice.

16h Performance théâtrale.

16h30 Radio féministe: en direct avec des femmes en grève le 8 mars, ailleurs en Europe.

Suite de la fête à La Chaux-de-Fonds!

17h30 Départ en cortège pour prendre le train de 18h29.

LA CHAUX-DE-FONDS

17h30 Apéro de l'égalité à la place de la Gare.

19h15 Départ pour le Bikini Test.

20h Vente aux enchères d'œuvres d'artistes renommés.

22h Concerts, JulY, The Black Shoes Buttons.

Les hommes solidaires sont tous bienvenus!

TRANSJURANE DELÉMONT Vendredi 8 mars:

Rencontre avec les travailleuses du tertiaire.

Dès 11h Apéro de l'égalité à la place de la Gare.

Ateliers photos et revendications.

19h Film *Une femme d'exception* au Cinemont (sur inscription à egalite@jura.ch).

VAUD

LAUSANNE

Mercredi 6 mars: 20h «Femmes et violences au travail», conférence-débat en présence de Viviane Gonik, ergonome retraitée de l'Institut universitaire romand de santé au travail, Isabelle Smekens, syndicaliste et militante féministe, Jean-Michel Doli-vo, avocat et député d'Ensemble à gauche. Espace Dickens, rue Dickens 4.

Vendredi 8 mars: 18h Manifestation cantonale: «Marchons ensemble pour les droits et les libertés des femmes» à la place Saint-François. Marche ouverte à toute personne, déguisements et bruit attendus pour rendre visible les revendications.

LE SENTIER

Mercredi 6 mars: 18h Projection du film *Bread and Roses* de Ken Loach au cinéma La Bobine, suivie d'un moment d'échange autour de la Grève des femmes du 14 juin au Sentier. Entrée libre.

VALAIS SION Vendredi 8 mars:

6h à 7h Action dans les rues de Sion.

9h Conférence de presse au marché de Sion.

Distribution du Manifeste pour la grève féministe et des femmes du 14 juin.

ASSISES NATIONALES BIENNE

Vendredi 8 mars: Stand Unia à la rue de Nidau.

17h Animation du collectif La Bise à l'épicerie Batavia.

19h Soirée au Filmpodium, projection de *#Female Pleasure*.

Dimanche 10 mars:

10h à 16h Assises nationales des différents collectifs pour préparer la Grève des femmes du 14 juin. Assises ouvertes à toutes les femmes. Un accueil est prévu pour les enfants.

Lieu: Volkhaus de Bienne. De 13h30 à 14h30, action collective. Pensez à porter un vêtement ou un accessoire violet et à prendre des pancartes ou des banderoles avec vos slogans. Déguisements bienvenus: c'est le Carnaval à Bienne.

Informations: grevefeministe2019.ch

#Femmes2019

Assises nationales pour la grève des femmes
Le 10 mars, de 10 à 16 heures
Maison du peuple de Bienne

Du respect, du temps, de l'argent!

Le 10 mars, depuis toute la Suisse, nous nous retrouverons à Bienne pour parler de la grève des femmes du 14 juin. Nous évoquerons nos revendications, et les différentes formes d'action et de mobilisation.

Venez partager vos idées, rejoignez-nous! Toutes les femmes sont les bienvenues! Il y aura une garderie sur place.

Pour le transport pour Bienne, contactez votre région Unia.

Greve-des-femmes.ch

UNIA

PROVENANCE VS EXÉCUTION, LE MATCH DE LA RÉVISION DE LA LMP

Pour les syndicats, la révision de la Loi sur les marchés publics (LMP) voulue par le Conseil fédéral entraînerait «plus de sous-enchère salariale»

Jérôme Béguin

Un gros morceau est au menu de la session de printemps du Parlement: la révision de la Loi sur les marchés publics (LMP). Plus de 300 000 emplois et près de 8% du produit intérieur brut dépendent des marchés attribués par les collectivités publiques. La Confédération acquiert à elle seule chaque année pour plus de 5 milliards de francs de travaux de construction, de biens et de services. Les buts principaux de la réforme sont d’harmoniser les législations fédérale et cantonales, ainsi que d’intégrer l’accord sur les marchés publics conclu à l’OMC et approuvé par les Chambres fédérales en 2012. Mais la version présentée par le Conseil fédéral à la suite de la période de consultation reste en travers de la gorge des syndicats. Le gouvernement propose d’abandonner la règle du lieu d’exécution, qui définit notamment les conditions de travail et de salaires, au profit du lieu de provenance des entre-

prises soumissionnaires. Si l’on prend l’exemple d’une entreprise tessinoise qui postule pour un chantier genevois, avec le principe du lieu d’exécution, elle doit respecter les salaires du bout du lac, plus élevés. Par contre, en choisissant la provenance, elle peut se contenter des salaires du sud des Alpes. Les soumissionnaires des cantons où les conditions de travail sont meilleures se retrouveraient donc désavantagés par rapport à ceux où les salaires sont moins élevés.

DAVANTAGE DE SOUS-ENCHÈRE...

«Il y aurait plus de sous-enchère salariale en Suisse, déplore l’Union syndicale suisse (USS) dans un papier de position. Il s’agit de savoir s’il existe une concurrence loyale entre les entreprises, avec les mêmes conditions, ou si l’on en arrive à une concurrence dommageable aux employés entraînant finalement une spirale à la baisse.» Outre l’USS, Unia, Syna et Travail.Suisse ont fait connaître leur désaccord.



Le gouvernement propose d’abandonner la règle du lieu d’exécution, définissant notamment les conditions de travail et de salaires, au profit du lieu de provenance des entreprises soumissionnaires (photo: chantier de l’Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz).

Les syndicats ne sont pas seuls, ils sont rejoints, une fois n’est pas coutume, par certaines organisations patronales. Le Centre patronal, l’organisme des employeurs vaudois, dénonce ainsi dans une récente édition de sa lettre d’information une «volonté très ultralibérale». Créant une «situation injuste et intenable pour les entreprises locales, qui débouche fatalement sur une disparition de leurs conventions collectives». 34 des 41 conventions collectives de travail (CCT) cantonales de force obligatoire se trouvent dans des cantons latins. Le Conseil national a saisi le problème et a rétabli le lieu d’exécution, mais le Conseil des Etats a, lui, préféré reprendre l’option de la provenance. Les

Commissions de l’économie des deux Chambres ne sont pas arrivées à éliminer cette divergence, qui pourrait être tranchée par une conférence de coordination, voire par une votation populaire après un référendum de la gauche et des syndicats.

SOUS-TRAITANCE À UN SEUL NIVEAU

Les organisations syndicales auraient aimé que cette révision soit l’occasion d’obliger les soumissionnaires à présenter des attestations de conformité à une CCT. Délivrés par les commissions paritaires, ces documents permettent de s’assurer qu’une entreprise est inscrite dans un registre professionnel, qu’elle a été contrôlée et qu’aucune infraction n’a été constatée.

Les syndicats veulent aussi limiter la sous-traitance à un seul niveau. Le secteur de la construction voit en effet se former des chaînes de sociétés toujours plus conséquentes, de sorte que les organes de contrôle perdent une vision d’ensemble permettant de surveiller les conditions de travail et de salaires. «Plus la chaîne de sous-traitants est longue, plus il est probable qu’il y aura des cas de sous-enchère salariale et sociale», relève l’USS. La Commission de l’économie des Etats est entrée en matière sur ce point grâce à la voix prépondérante de son président, mais ça s’annonce plus difficile devant le Conseil national. ■

Ouverture du marché électrique: le courant ne passe pas

Les syndicats rejettent la révision de la Loi sur l’approvisionnement en électricité proposée par le Conseil fédéral

Jérôme Béguin

L’Union syndicale suisse (USS) rejette l’ouverture du marché de l’électricité. Fin janvier, la fédération syndicale a délivré une prise de position défavorable lors de la consultation sur la révision de la Loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEl). Ce projet du Conseil fédéral vise à libéraliser complètement le marché, à assurer une réserve de stockage et à moderniser le réseau. C’est essentiellement le premier point qui pose problème aux syndicats. Cette ouverture totale du réseau est déjà prévue par la LApEl, approuvée par le Parlement, mais n’a pas encore été mise en œuvre. Aujourd’hui, cinq sixièmes du volume total d’électricité consommée relèvent déjà du marché libre, mais plus de 99% des consommateurs finaux, soit les ménages, les administrations et les petites entreprises sont «captifs de l’approvisionnement de base», selon les termes du gouvernement, qui veut leur offrir «la possibilité de choisir le moyen d’approvisionnement le plus attrayant». Proposer des prix modérés est aussi un objectif de l’USS, seulement, comme le fait remarquer la centrale syndicale, «dans les pays européens voisins qui ont introduit une libéralisation complète, les tarifs pour les ménages n’ont pas baissé, au contraire: ils ont plutôt augmenté». «D’une part, la baisse des prix du produit n’a pas été ré-

percutée sur les petits consommateurs. D’autre part, les frais de réseau et les taxes ont augmenté. Avec un tarif moyen de quelque 22 ct./kWh par ménage, la Suisse se situe depuis des années en milieu de tableau. La clientèle dite prisonnière ne paie donc pas les prix les plus élevés», explique Dore Heim, secrétaire centrale de l’USS.

MIX HYDRAULIQUE-ATOMIQUE

Outre le prix, un autre critère est le type de production. Or, tel qu’envisagé, le futur approvisionnement de base sera constitué d’un courant produit en Suisse dont une part seulement proviendrait d’énergies renouvelables. «Il s’agirait d’un mix entre énergies hydraulique et atomique. Contrairement à la situation actuelle, les ménages qui resteraient dans l’approvisionnement de base n’auraient plus le choix», note l’USS. Actuellement, de nombreux services industriels proposent en effet à leurs usagers de payer un peu plus cher pour soutenir la production d’électricité verte. C’est le cas par exemple des Services industriels de Genève. Pour le Conseil d’Etat du bout du lac, qui a aussi participé à la consultation, cette disposition «affaiblit le modèle gagnant de service public dans le domaine de la promotion de l’efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables tel qu’il est pratiqué à Genève» et se révèle, selon son communiqué, «incompatible avec la stratégie énergétique

2050, fondée sur la sortie du nucléaire et le développement des énergies renouvelables locales». Quant aux entreprises consommant plus de 100 MWh par an, elles n’auront plus accès à l’approvisionnement de base et se verront contraintes d’acheter de l’électricité sur le marché. «Cette entrée sur le marché devrait leur occasionner plus de coûts que de bénéfices. C’est vraisemblablement la raison pour laquelle dix ans après l’ouverture partielle, seuls 66% des gros consommateurs ont opté pour le marché», estime l’USS.

CONCURRENCE COÛTEUSE

«Une ouverture du marché ne servira à rien, conclut la centrale syndicale dans sa prise de position; elle entraînera une concurrence coûteuse autour des petits clients, avec des frais d’administration élevés. Aujourd’hui, l’approvisionnement en électricité en Suisse est stable et son niveau de qualité élevé. Il ne doit pas être mis en péril par une expérimentation commerciale.» Pour Dore Heim, le terme même de «marché» est un «non-sens» dans l’approvisionnement électrique: «L’électricité est un bien qui doit être disponible en tout temps et qui ne peut que partiellement être stocké, le flux du courant doit être constant. Pour assurer cet équilibre permanent malgré le marché, il faudra une multitude de réglementations législatives, normes et organes de contrôle.» Alors pourquoi changer ce qui fonctionne? Le projet de révision repose certainement sur des ressorts idéologiques, mais on évoque aussi une condition préalable à la conclusion d’un accord bilatéral sur l’électricité avec l’Union européenne. Mais comme les contours de cet accord ne sont pas connus... il est difficile de juger si le jeu en vaut la chandelle. Le projet a subi nombre de critiques à gauche comme à droite durant la période de consultation qui est maintenant terminée. Le Conseil fédéral va peut-être revoir quelque peu sa copie avant de transmettre son message au Parlement. Pour rappel, en 2002, le peuple avait déjà refusé en votation une libéralisation complète par 52,6% des suffrages à la suite d’un référendum de la gauche et des syndicats. ■

CRUCIAUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES SUR GRAND ÉCRAN

Alors que des étudiants suisses et d’ailleurs se préparent pour une grève internationale le 15 mars prochain, avec le soutien d’une pléthore de chercheurs, le 14^e Festival du film vert tombe comme un fruit mûr. Du 1^{er} mars au 15 avril, dans 70 villes de Suisse romande et de France voisine, mais aussi à Zurich et au Tessin, une soixantaine de documentaires du monde entier, abordant le thème de l’écologie au sens large, seront projetés. De la construction écologique en Equateur, au véganisme, en passant par le traitement des déchets, les vigneronns alternatifs ou la planète plastique, les sujets retenus sont aussi foisonnants que le programme. Et que les lieux: Châtel-Saint-Denis, Le Locle, Porrentruy, Genève, La Neuveville, Lausanne, Fontainemelon, Fribourg, Le Sentier, Montreux, Arbaz, Meyrin... Le film phare de cette édition sera projeté un peu partout: *La Terre vue du cœur*, qui donne notamment la parole à l’astrophysicien Hubert Reeves et au philosophe Frédéric Lenoir. Alors que la biodiversité est en péril, ce film rappelle le fascinant mystère du vivant. Selon Nicolas Guignard, directeur du Festival, il «réussit à la fois à attirer l’attention sur la gravité des menaces qui pèsent sur la biodiversité (humains compris), tout en donnant de l’espoir et l’envie de s’engager. J’espère qu’il contribuera à cette réaction collective dont nous avons tellement besoin.» De nombreuses interventions de réalisateurs, de scientifiques, de militants écologistes sont prévues après les projections, le Festival se voulant un espace de réflexion et de débat sur l’avenir de la planète. ■ AA

Programme complet: festivaldufilmvert.ch



Image tirée du film de Béatrice Camurat Jaud, *Grande-Synthe: La ville où tout se joue*.

Textes Anne Onidi

Photos Thierry Porchet

«On voit du monde, on est à l'air libre, à la montagne... Que demander de plus?» Après 35 années de service, Georges Nanchen, 61 ans, a toujours plaisir à travailler en station l'hiver. Pourtant, cet habitant d'Ayent, maçon de profession, a endossé sa fonction d'employé aux cabines d'Anzère pour «joindre les deux bouts». Et il n'est pas le seul dans la région. Serge Aymon, responsable à Unia de l'artisanat en Valais depuis 23 ans observe toutefois moins de motivation chez les travailleurs de la



Autre secteur touristique, celui de la restauration, où l'on trouve peu d'indigènes en raison de conditions de travail souvent dissuasives.

construction à compléter leurs revenus l'hiver aux remontées mécaniques. «Les salaires dans cette branche n'ont pas suivi la courbe. Les gars s'inscrivent plus facilement au chômage plutôt que de bosser dans les stations parce qu'ils gagnent mieux!» En parallèle, il note que, dans le secteur de la construction, le besoin de trouver un emploi complémentaire est moins présent: «Grâce aux nouveaux bétons supportant mieux les basses températures, le taux d'occupation est passé de neuf à dix mois par an.» Par ailleurs, dans le domaine des remontées mécaniques, on trouve plus d'employés à l'année qu'auparavant, qui entretiennent les installations en été. Il y a désormais même un apprentissage qui permet d'exercer le métier de mécatronicien de remontées mécaniques.

SUISSSES MAJORITAIRES AUX REMONTÉES
En Valais, les métiers des remontées mécaniques bénéficient d'un contrat type posant des règles minimales sur

EN STATION À LA SAISON

Le secteur touristique suisse recrute de nombreux travailleurs à contrats saisonniers. Qui sont ces serveurs d'Ovomaltine et autres tendeurs de perches œuvrant dans nos blanches montagnes? Principalement des étrangers, mais aussi des étudiants et des travailleurs autochtones



La station de Verbier, paradis des skieurs, attire nombre de saisonniers étrangers employés dans le domaine des remontées mécaniques même si les Suisses demeurent légèrement majoritaires dans ce secteur.

leurs salaires, les horaires de travail et les jours de vacances. Mais attention, relève Serge Aymon, «on peut y déroger avec un simple contrat écrit!» Reste qu'avec leurs horaires contraignants, comprenant week-ends et vacances, et

leurs salaires bas (entre 22 et 30 francs de l'heure, selon l'expérience), les emplois de ce secteur rebutent les autochtones, particulièrement lorsqu'ils sont à charge de famille. Sans compter qu'ils sont payés à l'heure et tri-

butaires des aléas météorologiques. «Par conséquent, beaucoup de jeunes Français viennent ici faire la saison et partent travailler en station balnéaire l'été.» Mais les Suisses demeurent légèrement majoritaires. «Si on ne compte

pas les étudiants en renforts pour les remplacements, on arrive à environ 50% de Suisses.» Ce que confirme Georges Nanchen: «Mes collègues, ce sont beaucoup des jeunes Valaisans et des gens d'Ayent comme moi. Et le côté positif de ce travail, c'est que les gens âgés tels que moi sont très bien acceptés», tient-il à préciser.

L'AUBERGE ESPAGNOLE... À VERBIER
Autre secteur touristique: celui de la restauration, qui bénéficie d'une Convention collective nationale de travail (CCNT), malheureusement insuffisamment respectée. Dans une interview récente de la RTS, le directeur de la CCNT déclarait qu'un établissement contrôlé sur trois n'honore pas ses engagements, que ce soit en termes de salaires, de jours de repos ou d'heures supplémentaires. Un taux de non-conformité qui pourrait s'avérer plus élevé en station qu'en plaine, si l'on en croit l'expérience menée par Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia Valais. «En 2014, on avait demandé des contrôles dans la plupart des 4 et 5 étoiles de Verbier. Un seul s'est montré aux normes! On a observé un gros décalage entre la qualité des établissements et celle du traitement des employés.» Avec ses horaires nocturnes, la restauration offre des conditions de travail encore plus dissuasives que les remontées mécaniques. Difficile dès lors de trouver en station un employé d'origine suisse actif au service. Vérification faite au restaurant le Fer à Cheval, une institution à Verbier. Pascal Burri, son patron depuis 50 ans, confirme: «Aucun Suisse parmi nos 25 employés. Chez nous, vous trouverez par contre des Portugais, Hollandais, Français, Anglais, Serbes... Certains font leur 18^e saison dans notre restaurant.» Son établissement, qu'il dirige depuis 1969 avec sa femme, a reçu la visite d'un inspecteur de la CCNT. «Il s'est presque excusé quand il a vu à quel point on était scrupuleux. Chez nous, personne n'est payé à moins de 4000 francs, pas même les casseroliers!» déclare fièrement Sonja Burri. «Ça se sait que plein d'établissements ne respectent pas la Convention. On est un des rares à poster des annonces à l'ORP, ce qui est d'ailleurs obligatoire. Du reste, on a reçu très peu de réponses...» ■

TÉMOIGNAGES

ILS SONT JEUNES, EUROPÉENS ET NOMADES. TOUS TRAVAILLENT AU RYTHME DES SAISONS. PORTRAIT DE CINQ SAISONNIERS RENCONTRÉS DANS LA STATION DE VERBIER.

NATALIA, 34 ANS, ESPAGNE, SERVEUSE
«C'est ma 5^e saison d'hiver à Verbier et désormais, je travaille ici aussi l'été. J'adore la montagne et le ski. J'ai trois à quatre mois de vacances par année et j'en profite pour voyager et rendre visite à ma famille. Ce printemps, je partirai deux mois, probablement en Indonésie. J'aime ce style de vie excitant. Depuis cette année, je loue une chambre à l'année dans une colocation de trois personnes, soit 800 francs par mois. On va voir si c'est avantageux, car je devrai payer même quand je ne travaille pas. Mes conditions de travail, je sais qu'elles sont bonnes ici parce qu'on discute beaucoup entre saisonniers. On sait quels établissements sont corrects. Le futur? Je fonctionne au jour le jour. La société ne pousse pas dans ce sens, mais on verra.» ■

YOANN, 33 ANS, FRANCE, RÉGLEUR DE SKIS ET SERVEUR
«J'ai fait ma première saison d'hiver en 2007, à La Plagne, en France, puis j'ai continué à Verbier. Depuis deux ans, je travaille ici aussi l'été. Avec mon amie, on est parents depuis un an et demi, ce qui a bien changé la donne. Il faut dire qu'avant, je travaillais cinq mois par an et voyageais beaucoup. Maintenant, je suis plutôt à huit mois de travail et quatre mois de vacances. Normalement, je

suis dans la restauration, mais mon employeur précédent ne m'offrait pas des conditions de travail adaptées à mon nouveau statut. Pour l'hiver prochain, j'ai trouvé une place dans un établissement qui offre de super conditions respectant la convention collective. Ce mode de vie me convient et je ne me vois pas le changer. Signer pour cinq semaines de vacances par an, non merci!» ■

HENRY, 27 ANS, GRANDE-BRETAGNE, RÉGLEUR DE SKIS
«C'est ma première saison à Verbier. Les autres hivers, j'ai travaillé en France, en Nouvelle-Zélande et au Japon. Je suis passionné de snowboard et je l'enseigne en parallèle de mon job de régleur au shop. En été, je travaille comme paysagiste chez moi, en Angleterre. Le job n'est jamais un souci, j'en trouve toujours. J'apprécie le côté excitant de ce mode de vie. Le seul point négatif, c'est l'impossibilité de nouer des relations suivies.» ■

CHARLINE, 32 ANS, FRANCE, SERVEUSE
«Le travail saisonnier, j'y suis arrivée par hasard. Depuis sept ans, je travaille l'été dans une agence qui organise des sorties nature en Ardèche. Là, c'est ma 3^e saison d'hiver, mais ma première en Suisse. Le reste du temps, je m'adonne à

ma passion: les voyages. A vrai dire, j'avais été engagée il y a trois ans à Verbier, mais j'avais dû renoncer, faute de logement. Là, je partage avec une amie un deux-pièces d'environ 40 m² à 2000 francs. L'agence demandait l'entier de la location, soit 11 500 francs, heureusement, mon patron s'est porté cautionnaire. J'apprécie de travailler dans un cadre agréable, l'été au soleil, l'hiver à la neige. Mais lorsqu'on travaille à fond pendant six mois, on a peu de temps pour soi. Cette année, je souhaite entamer une formation en langue des signes française et changer d'orientation. J'ai envie de m'engager dans autre chose et de faire des activités sur l'année.» ■

TED, 23 ANS, SUÈDE, RÉGLEUR DE SKIS
«C'est ma première saison à Verbier mais j'ai exercé ce job ailleurs avant. En été, je travaille dans la restauration chez moi, en Suède. Le reste du temps, je voyage. J'ai passé le dernier automne en France pour étudier et, l'année précédente, j'étais au Canada. Ici, mon but est de pratiquer mon français et de skier. La grosse difficulté à Verbier, c'est le prix des logements et de la nourriture. Là, je partage un appartement avec cinq autres personnes. Je peux malgré tout mettre de l'argent de côté, à condition de ne pas sortir trop dans les bars!» ■



Natalia, Espagne.



Yoann, France.



Henry, Grande-Bretagne.



Charline, France.



Ted, Suède.